

levard, près de la porte orientale, fut à neuf heures du matin. Comme il y avoit 60 mille livres de poudre, le coup fut des plus terribles. Le quartier de la ville-neuve de Frédéric & celui de la citadelle en ont le plus souffert; mais il n'y en a aucun dans la ville où le dommage ne soit considérable. Nombre de maisons ont été découvertes, le vitrage en a été brisé, les meubles ruinés; quelques-unes même ont été entièrement renversées, ainsi que deux moulins. Un sergent & quelques soldats de la garde y ont perdu la vie, outre plusieurs habitans; d'autres ont été dangereusement blessés par les éclats ou les décombres. On ignore la cause de cet accident, d'autant plus que depuis plusieurs semaines, personne, autant qu'on sçache, n'étoit entré dans cette tour.

Le college-général d'économie & de commerce a publié, au nom du Roi, une ordonnance en date du 19 du courant, portant que S. M., animée par une sollicitude paternelle pour ses sujets, afin de protéger & défendre leur commerce & leur navigation contre tout traitement injurieux dans la conjoncture présente, a fait armer quelques vaisseaux de guerre & frégates; & que, comme il est équitable que ceux qui profitent des avantages de cette protection, aident aussi à en porter une partie des frais, elle a jugé à propos d'imposer, pendant la durée des troubles présens entre les Puissances maritimes, quelques droits extraordinaires sur les vaisseaux & marchandises, mais qui cesseront